

Conseil communal

Le Mont-sur-Lausanne, le 22 avril 2022

Envoi par courriel

A Mmes et MM. les membres du  
Conseil communal  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

---

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqué-e-s à la séance du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 9 mai 2022 à 20h15 à la salle du Conseil communal**

## Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV du 28.03.2022
3. **Préavis 06/2022** Surélévation du Collège des Martines - Demande de crédit de construction
4. **Préavis 07/2022** Nouvel établissement scolaire primaire de Champs d'Aullie – Demande de crédit pour un concours d'architecture
5. **Etude subvention TL – Postulat MC B. Martinelli** – Rapport de la commission ad hoc
6. **Motion du Bureau** - Indemnités secrétaire du Conseil et huissier-ère
7. **Motion AM** – Barry Lopez « Les sociétés locales montaines, une transparence nécessaire »
8. **Postulat AM** - Natacha Horton « Face aux nouvelles problématiques parmi les enfants, élargir les préventions dans le cadre scolaire »
9. **Postulat MC** - Thibault Leuthold « Pour une politique communale proactive en termes de matériaux de construction durables »
10. **Interpellation AM** – Yann Muller « Conflits d'agenda »
11. Communication de la Municipalité
12. Communication du Président et du bureau du CC
13. Propositions individuelles et divers

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil communal du 28 mars 2022 ainsi que les préavis sont disponibles dans l'espace réservé du site internet de la commune. Les documents manquants seront mis en ligne d'ici le lundi 2 mai 2022 au plus tard.

Les absences doivent impérativement être annoncées à [conseil@lemontsurlausanne.ch](mailto:conseil@lemontsurlausanne.ch).

Dans l'attente de vous retrouver lors du prochain Conseil, nous vous adressons, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos cordiales salutations.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le président



Jean-Marie Urfer



La secrétaire



Alexandra Magnenat

Copie : Secrétariat municipal